



*Procès-verbal*  
*Le vendredi, 10 décembre 1999 - n° 77*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 04.

---

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. Jutras (Drummond) dépose :

Le rapport de mission à la XIII<sup>e</sup> Session de la Commission interparlementaire franco-québécoise, tenue à Paris (France), du 16 au 23 mai 1999.

(Dépôt n° 807-19991210)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose les rapports de la Commission des finances publiques qui :

— le 18 novembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite dans les secteurs public et parapublic. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 808-19991210)

— le 26 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 77 Loi sur les centres financiers internationaux. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 809-19991210)

---

**10 décembre 1999**

---

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose les rapports de la Commission des transports et de l'environnement qui :

- le 8 décembre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 90, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles.  
(Dépôt n° 810-19991210)
  
- le 9 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :  
  
n° 90 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles. Rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 811-19991210)

---

M. Vallières (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 9 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

- n° 95 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 812-19991210)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 19 novembre 1999, adressée à M. Mario Morand, directeur général du CLSC-CH-CHSLD de la MRC d'Asbestos, par Mme Manon Paquin, coordonnatrice de l'Accès aux soins en régions au ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant le recrutement de médecins omnipraticiens dans ladite municipalité régionale de comté (MRC).

(Dépôt n° 813-19991210)

**10 décembre 1999**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Vallières (Richmond) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1999, adressée à Mme Manon Paquin, coordonnatrice de l'Accès aux soins en régions au ministère de la Santé et des Services sociaux, par M. Gilles des Rosiers, conseiller médical à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, concernant les boursiers en médecine de famille, l'an 2000 et la MRC d'Asbestos.

(Dépôt n° 814-19991210)

### **Votes reportés**

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 9 décembre 1999, sur la motion de Mme Goupil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 87, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives.

(Vote n° 56 en annexe)

Pour: **67**    Contre: **38**    Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 87 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 87 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

### **Motions sans préavis**

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10 décembre,  
Journée internationale des droits de l'Homme.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**10 décembre 1999**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur les transports en matière de camionnage en vrac;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 199, Loi sur les races animales du patrimoine agricole du Québec;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives;

et, pour le 16 décembre 1999 :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi d'intérêt privé n° 223, Loi autorisant Financière Banque Nationale Corp. à continuer son existence en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec.

---

M. Brouillet, vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de prendre en considération le projet de rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics et d'organiser les travaux de la commission.

10 décembre 1999

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 96 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 96 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entreprendre, et ce dans l'ordre, l'étude détaillée des projets de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, et n° 199, Loi sur les races animales du patrimoine agricole du Québec.

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 76, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique d'appareils fonctionnant à l'électricité ou aux hydrocarbures, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 76 est adopté.

10 décembre 1999

---

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 78, Loi modifiant de nouveau la Loi sur le développement de la région de la Baie James, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 78 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 54 du Règlement, il est convenu de revenir aux motions sans préavis.

M. Charest, chef de l'opposition officielle, présente une motion concernant les conditions entourant le processus référendaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

À 12 h 46, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 14 décembre 1999, à 10 heures.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

10 décembre 1999

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Goupil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 87 :

(Vote n° 56)

POUR - 67

Arseneau	Caron	Geoffrion	Ménard
Barbeau	Carrier-Perreault	Goupil	Morin
Baril	Charest	Harel	Paquin
<i>(Berthier)</i>	<i>(Rimouski)</i>	Jolivet	Paré
Baril	Chevrette	Julien	Payne
<i>(Arthabaska)</i>	Cliche	Jutras	Pelletier
Beaudoin	Côté	Kieffer	<i>(Abitibi-Est)</i>
Beaulne	<i>(Dubuc)</i>	Labbé	Perreault
Beaumier	Côté	Lachance	Rioux
Bédard	<i>(La Peltrie)</i>	Landry	Rochon
Bégin	Cousineau	Laprise	Simard
Bergeron	Désilets	Leduc	<i>(Montmorency)</i>
Bertrand	Dion	Legault	Simard
<i>(Charlevoix)</i>	Dionne-Marsolais	Léger	<i>(Richelieu)</i>
Bertrand	Doyer	Lelièvre	St-André
<i>(Portneuf)</i>	Duguay	Lemieux	Trudel
Blanchet	Dumont	Léonard	Vermette
Boisclair	Facal	Létourneau	
Boulianne	Gagnon	Maltais	
Brassard	Gendron	Marois	

CONTRE - 38

Beauchamp	Delisle	Lamoureux	Mulcair
Béchar	Després	Lamquin-Éthier	Normandeau
Bélanger	Fournier	Leblanc	Ouimet
Bergman	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Paradis
Bordeleau	Gautrin	Maciocia	Poulin
Brodeur	Gauvin	MacMillan	Tranchemontagne
Chagnon	Gobé	Marcoux	Vallières
Chenail	Houda-Pepin	Marsan	Whissell
Cholette	Jérôme-Forget	Middlemiss	Williams
Copeman	Kelley		